



A l'appel de l'ensemble des syndicats de SUD  
Education d'ILE DE FRANCE (75,77, 78, 91, 92, 93, 94,95)



## AVS EN COLERE, ASSEZ DE LA PRECARITE ! EN GREVE LE 27 MAI! ET DEVANT LE MINISTERE!

### AESH : LE SIGLE CHANGE, LA PRECARITE RESTE !

Les AVS (Assistant de Vie Scolaire), qui accompagnent les élèves en situation de handicap, deviennent des AESH (Accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap) : D'un contrat précaire à l'autre à temps partiel, la pauvreté est pérennisée dans l'Éducation Nationale... Précarité et flexibilité ont de beaux jours devant eux !...

Le décret qui a été présenté au comité technique ministériel le 13 mai prochain prévoit que les AVS seront remplacé-e-s par des Accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap (AESH). Censé être une nouvelle étape du processus de professionnalisation des AVS initié en 2013, ce décret prévoit que les AVS sous contrat d'AED (assistant-e-s d'éducation) ayant totalisé 6 années dans la fonction d'accompagnement des élèves en situation de handicap seront éligibles à un CDI. Ces CDI seront conclus par le Recteur de l'académie pour une durée de travail d'au minimum 24h hebdomadaires annualisées sur une période allant de 39 à 45 semaines.

### POUR SUD ÉDUCATION PLUSIEURS POINTS DU DÉCRET SONT INACCEPTABLES:

- 6 ans de précarité seront, au minimum, nécessaires pour éventuellement accéder à un CDI sans que les années effectuées sous contrat aidé - CUI (contrat unique d'insertion) ne soient prises en compte.
- L'essentiel des contrats seront à temps partiel (l'excuse étant que les élèves du primaire n'ont pas 35h).
- Un grand nombre de recrutements de personnels sous contrats aidés (CUI) vont se poursuivre sans perspective de CDD de droit public en fin de contrat.
- L'emploi de personnels effectuant des missions qui relèvent du service public d'éducation sur des bases salariales scandaleusement basses : entre 650 et 890 euros net !

i SUD éducation reconnaît l'avancée que constitue l'extension du dispositif de « CDIisation » aux futur-e-s AESH ayant exercé 6 ans avant le 1er janvier 2013, nous condamnons la poursuite du recours systématique aux personnels précaires et la pérennisation de la pauvreté pour une frange grandissante de collègues. En application de la loi Le Pors, le statut de fonctionnaire doit rester la norme pour des missions pérennes !

Rien dans ce décret n'annonce la fin du turn-over des accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap et la fin des problèmes de discontinuité du service public y afférents. Rien, ni dans le statut ni dans les salaires, n'incitera les futur-e-s collègues à rester en poste.

Arrêtons de brader l'accompagnement des élèves en situation de handicap !

**IL Y A URGENCE ! Tous et toutes en grève le mardi 27 mai!**

**SUD EDUCATION REVENDIQUE :**

- la titularisation de tous les AVS en poste sans condition de concours, ni de nationalité
- une formation adaptée
- des temps pleins
- une revalorisation du salaire

### Quand on se bat on peut gagner!

Dans les bouches du Rhône, les AVS soutenues par Sud Education ont gagné contre leur employeur! Celui-ci n'avait pas respecté leur droit à la formation, les avait mis à la porte sans motifs, et avait joué avec leur contrat de travail les modifiant à sa guise. Verdict : le lycée employeur a été condamné à versé près de 2 millions d'euros aux 40 AVS! En Bretagne, 20 AVS se sont battues contre leur mise à la porte et ont gagné : l'employeur leur a versé 300 000 euros, c'est la lutte pour la dignité et le respect des droits qui triomphe! Encore une fois on voit que seule la lutte paie! Partout ailleurs des AVS luttent et gagnent pour être renouvelées, formées, soutenues par les syndicats, les enseignant-e-s et les parents.

**SUD Education Ile de France appellent tou-te-s les AVS, et les enseignant-e-s et personnel-le-s solidaires, à se mettre en grève le 27 mai . Deux rendez-vous à noter:**

- à 10h à l'ASSEMBLEE GENERALE pour parler des revendications, des problèmes rencontrés par les collègues et décider de la suite de la mobilisation. C'est l'affaire de tou-te-s! et c'est à la bourse du travail de Paris, 3 rue du chateau d'eau, salle Pottier, m° République.
- à 13h en RASSEMBLEMENT devant le ministère, avec banderoles et pancartes, 110 rue de Grenelle, métro Solférino ou rue du Bac. POUR NOUS FAIRE ENTENDRE!